

**ETUDE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE MOBILIER ET
IMMOBILIER DU DISTRICT DE NYON – DU SIÈCLE DES
LUMIÈRES ET LEUR TOURNANT (ENV. 1700-1815)**



***Mandant : Conseil régional du district de Nyon
Mandataire : Tiziana Andreani
Période : juin 2016 – juin 2017***

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CONTEXTE HISTORIQUE	3
OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	5
MANDATAIRE ET GROUPES DE TRAVAIL	6
PREMIÈRE ÉTAPE : INVENTAIRE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER, DE 1700 À 1815 ENVIRON	8
MÉTHODOLOGIE	8
RÉSULTATS	10
DEUXIÈME ÉTAPE : VERS UNE VALORISATION DE CE PATRIMOINE	12
ATTENTES ET BESOINS DES ACTEURS CLÉS	13
INSTITUTIONS PUBLIQUES : LE MUSEE DU VIEUX-COPPET, LE CHATEAU DE NYON, LE MUSEE DU LEMAN ET LE MUSEE NATIONAL SUISSE – CHATEAU DE PRANGINS	13
FONDATION PRIVEE : LE CHATEAU DE COPPET	16
PROJET EN ATTENTE DE DEVENIR : LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DU CHATEAU DE ROLLE	16
PISTES DE DÉVELOPPEMENT ET DE VALORISATION	18
CONCLUSION	21

ANNEXES

ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

NOTE SUR LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

ANALYSES CAS PAR CAS

MUSEE DU VIEUX-COPPET
PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU DISTRICT DE NYON
CHATEAU DE NYON
CHATEAU DE COPPET
MUSEE NATIONAL SUISSE – CHATEAU DE PRANGINS
BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DU CHATEAU DE ROLLE
MUSEE DU LEMAN

INVENTAIRE

INTRODUCTION

CONTEXTE HISTORIQUE

Au 18^e siècle, la ville de Nyon est le siège d'un bailliage important, lui-même sujet de la Ville et République de Berne depuis 1536. Située à la jonction du grand axe de la rive droite du Léman, reliant la France à l'Italie, et, via Saint-Cergue, de la route du col de la Givrine, Nyon jouit d'une situation géographique et stratégique avantageuse. De nombreuses marchandises, comme le bois ou les céréales, transitent entre la région nyonnaise, Genève, la Franche-Comté et la Bourgogne.

Ainsi, dans un territoire alors déjà particulièrement forestier et viticole, le commerce et la proto-industrie foisonnent dans la ville de Nyon qui compte plusieurs tanneries, scieries, moulins, ainsi qu'une faïencerie et, surtout, une manufacture de porcelaine. L'importance commerciale de Nyon et de sa région se perçoit notamment dans le droit et privilège qu'elle obtient des autorités bernoises d'organiser jusqu'à cinq foires annuelles. C'est à cette période-ci, autour des années 1740, que la Grenette est construite. Ces foires, grandes assemblées commerciales, sont des points de regroupement où ruraux et urbains, toutes classes confondues et venant parfois même d'autres régions, se côtoient. La ville peut y faire son chiffre d'affaires et le péage de Nyon est par ailleurs l'un des plus rentables du Pays de Vaud en cette deuxième moitié du 18^e siècle. Plus tard, le district s'illustre encore dans les prémices de la Révolution vaudoise de 1798, au travers de la commune de Rolle qui devient l'un des centres les plus actifs du mouvement révolutionnaire avec les actions menées par son célèbre habitant Frédéric-César de la Harpe.



Begnins, Château de Menthon et de Rochefort, transf. vers 1780-1790, maison de maître au premier plan de style classique



Bogis-Bossey, Château de Bogis-Bossey, actuel Institut œcuménique, dès 1712



Bursinel, Château de Bursinel, transf. vers 1763-1770



Coinsins, Château de Coinsins, 1720-1739;
1796



Coppet, Château de Coppet, 1665-1784



Crans-près-Céligny, Château de Crans, 1764-1769



Féchy, Maison de maître La Gordane,
1804-1806



Gilly, Château de Vincy, dès 1725



Nyon, Château de Changins, actuellement Haute
école de viticulture et d'œnologie, 1715-1733



Prangins, Château de Prangins, dès 1739

Contrairement aux villes de Montreux, qui ne voit véritablement le jour qu'aux siècles suivants avec le développement d'infrastructures touristiques, Vevey ou encore Lausanne, qui sont des centres plus anciens d'art et d'artisanat, Nyon peut se réjouir d'avoir accueilli une manufacture de porcelaine et près d'une vingtaine de châteaux et de maisons de maître qui subsistent encore aujourd'hui. Ces demeures d'exception ont soit été édifiées au 18^e siècle, soit subi une reconstruction ou des travaux de restauration en cette période-là. Il n'est, à vrai dire, guère étonnant que la région nyonnaise constitue un « berceau » du siècle des Lumières au vu de l'effervescence commerciale qu'elle connaît alors. Elle a donc su attirer bon nombre de riches familles, comme en témoignent les châteaux et maisons de maître construits dans le district. Celui-ci conserve aujourd'hui un important patrimoine architectural de cette période que d'autres villes et régions de Suisse romande n'égalent ni en quantité, ni en qualité.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

S'inscrivant dans le cadre de la stratégie de développement régional, la présente étude a pour objectifs de :

- **démontrer les potentiels touristiques** de la valorisation du patrimoine mobilier et immobilier du siècle des Lumières et de leur tournant
- **fédérer les acteurs clés** sur des sujets à promouvoir de manière régionale dans le district de Nyon

En effet, le siècle des Lumières est une période particulièrement bien représentée dans la région : des archives du Château de Vincy à la Bibliothèque historique du Château de Rolle, le Musée national suisse – Château de Prangins, le Château de Nyon, le Musée du Léman, le Château de Coppet, sans oublier le patrimoine architectural du district de Nyon et les archives des communes de Begnins et de Gingins, qui ont un rôle prééminent dans cette période de l'histoire. Afin de démontrer les dimensions historiques et par là-même, l'intérêt de porter à la connaissance du public (spécialisé ou non) ce patrimoine, il a fallu réunir dans un premier temps les données pertinentes sous la forme d'un inventaire. Un état des lieux du patrimoine mobilier et immobilier, concerné par le siècle des Lumières jusqu'aux alentours de 1815, apparaît en annexe du présent rapport final. Cet inventaire permet non seulement de hiérarchiser l'information, mais également de mettre en évidence les sujets porteurs et fédérateurs pouvant découler en projets d'intérêt régional (exposition, médiation, autres activités culturelles, restauration d'œuvres et adaptation de l'équipement, etc.).

Ainsi, les résultats de cette étude devraient servir à enclencher les modalités d'accompagnement des politiques publiques communales, régionales et cantonales en la matière. Ils devraient permettre aux institutions concernées de renforcer leur reconnaissance au sein des réseaux de promotion, d'améliorer leur visibilité, ainsi que leur capacité à intégrer des partenariats dans la création de projets pluridisciplinaires et, bien évidemment, à lever des financements en conséquence.

MANDATAIRE ET GROUPES DE TRAVAIL

L'étude a été lancée en juin 2016 par le Conseil régional du district de Nyon¹. Il a mandaté Tiziana Andreani, historienne de l'art qui occupe différentes fonctions dans le domaine muséal et patrimonial depuis 2013. D'entente entre le mandant et la mandataire, deux groupes de travail ont été formés pour suivre le déroulement de cette étude, à savoir :

- **la coordination et le suivi** de l'étude ont été menés par Nathalie-Raya Etter et Cintia Stucker du Conseil régional du district de Nyon.
- un **groupe de consultation**, composé d'acteurs clés dans la période des Lumières ainsi que d'élus politiques, ont collaboré activement à la récolte de données et de pistes de valorisation lors de plusieurs entretiens individuels et de trois séances collectives qui se sont déroulées d'août 2016 à février 2017.
 - ENTITÉS POLITIQUES ET TOURISTIQUES
 - **Conseil régional du district de Nyon**
 - Gérard Produit – Membre du Comité de direction
 - **Commune de Begnins**
 - Antoine Nicolas – Syndic
 - **Commune de Coppet**
 - Isabelle Naville – Municipale
 - **Commune de Crassier**
 - Serge Melly – Syndic
 - **Commune de Rolle**
 - Vincent Angehrn – Chef de Service à la Culture
 - Monique Choulat Pugnale – Municipale
 - **Ville de Gland**
 - Isabelle Monney - Municipale
 - **Nyon Région Tourisme**
 - Didier Miéville – Directeur
 - **Ville de Nyon**
 - Monique Voélin – Cheffe de Service à la Culture

¹ Tiré de cette étude, un premier compte-rendu présentant les résultats intermédiaires a été mis en ligne par le Conseil régional en décembre 2016 sous : www.regionyon.ch/_multimedias/documents/regionyon/documentation/references/culture/2016_12_05_mandat_patrimoine_web.pdf (consulté le 21.06.2017).

- ENTITÉS CULTURELLES ET PATRIMONIALES ÉTUDIÉES
 - **Bibliothèque historique du Château de Rolle**
 - Denys Jaquet – Président de l'Association des Amis du Château de Rolle
 - **Château de Coppet**
 - Renzo Baldino – Directeur
 - **Château de Nyon**
 - Vincent Lieber – Conservateur
 - **Musée du Léman**
 - Lionel Gauthier - Conservateur
 - **Musée du Vieux-Coppet**
 - Eric Wegmann – Conservateur
 - **Musée national suisse – Château de Prangins**
 - Helen Bieri Thomson – Directrice

PREMIÈRE ÉTAPE : INVENTAIRE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER, DE 1700 À 1815 ENVIRON

MÉTHODOLOGIE

Lors du premier pré-inventaire, réalisé dans le cadre des états généraux sur la culture en 2011, il a été mis en évidence que la région nyonnaise recèle un riche patrimoine relatif au siècle des Lumières et de leur tournant. Si les informations existent pour appuyer et étayer ce constat, elles n'ont jamais fait l'objet d'une étude globale sous la forme d'un recensement jusqu'à ce jour. La première étape de cette étude a donc consisté en une compilation d'informations sous la forme d'un inventaire du patrimoine mobilier et immobilier du district de Nyon, du début du 18^e siècle jusqu'à la chute de Napoléon Ier en 1815. Six institutions ont été retenues par le Conseil régional², à savoir : la Bibliothèque historique du Château de Rolle, le Château de Coppet, le Château de Nyon, le Musée du Léman, le Musée du Vieux-Coppet et le Musée national suisse – Château de Prangins. Le patrimoine architectural du district de Nyon a également été pris en compte.



Musée national suisse
– Château de Prangins



Musée historique et des porcelaines –
Château de Nyon



Musée du Vieux-Coppet: la
demeure de Mademoiselle
Michel



Musée du Léman



District de Nyon –
Patrimoine architectural



Château de Rolle et sa
bibliothèque historique



Château de Coppet

² Présent en annexe, le patrimoine documentaire a été écarté de l'inventaire. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les communes ont l'obligation légale d'archiver, conserver et conditionner leurs documents. Ceux-ci sont aujourd'hui en grande partie du ressort de la société Pro Archives Conseils SA qui s'occupe d'une trentaine de communes du district de Nyon. Plusieurs inventaires d'archives communales, dont celui de Begnins, sont consultables sur : www.archivescommunales.vd.ch (consulté le 21.06.2017).

Sur la base des informations fournies par les institutions lors d'entretiens avec les différents conservateurs et directeurs, un état des lieux des différents patrimoines mobiliers et immobiliers a été effectué par la mandataire qui a également mobilisé une littérature secondaire, complétée dans quelques cas par des recherches en archives³. Ce travail de recensement permet ainsi de mettre en évidence les patrimoines phares qui présentent des qualités historiques et artistiques prépondérantes dans la région. Les données ont alors été enregistrées dans sept fichiers distincts, relatifs aux sept groupes précédemment évoqués et illustrés. Dans un souci d'homogénéisation, ces fichiers possèdent la même structure, à savoir :

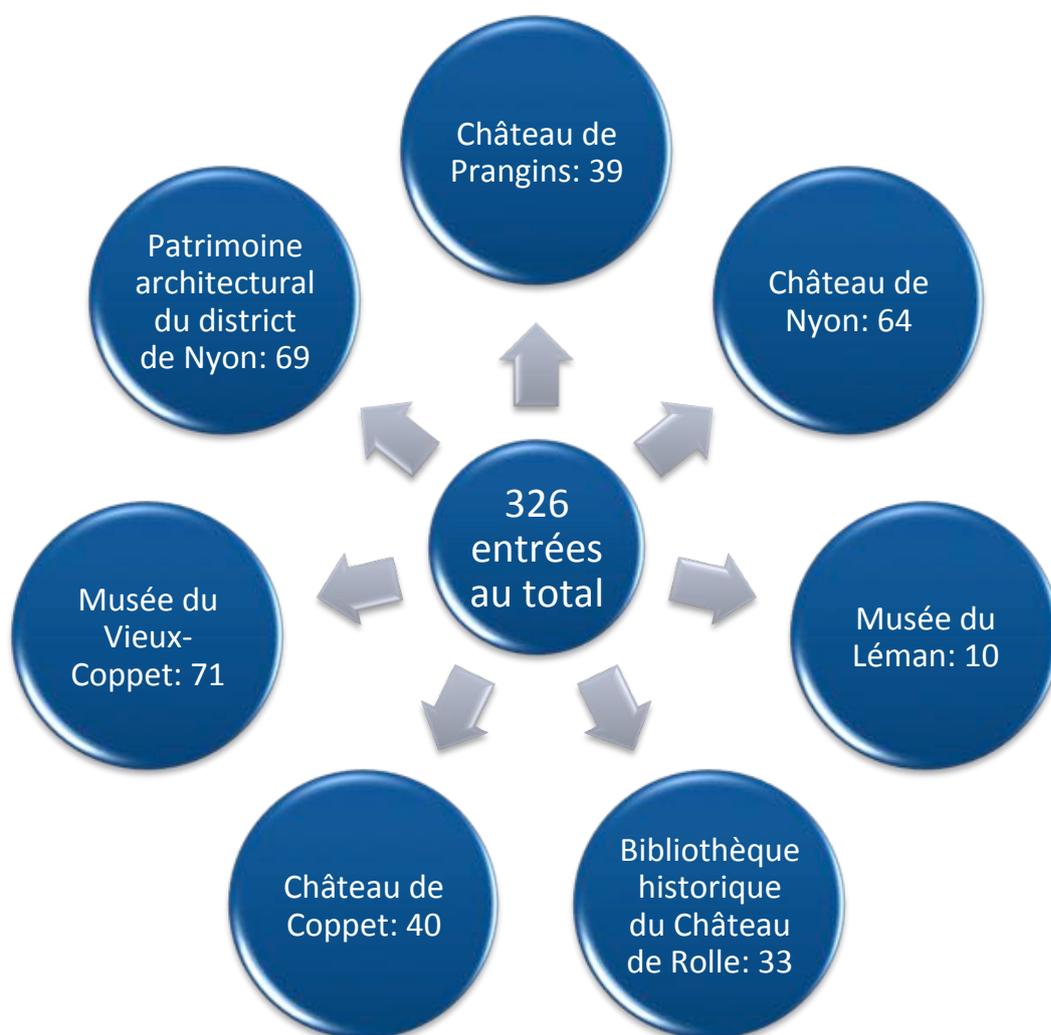
Illustration de l'objet
Numéro d'inventaire avec indication de la base de données sur laquelle l'objet est saisi
Type d'objet
Auteur: Nom, Prénom
Intitulé de l'objet
Datation
Emplacement actuel
Informations supplémentaires qui contiennent aussi parfois des indications quant à l'état de conservation actuel de l'objet
Intérêt de l'objet dans le cadre du mandat

La dernière entête expose plus particulièrement l'intérêt de l'objet retenu dans le cadre de cette étude avec la mention des sources mobilisées. Ces neuf entêtes ont été définies d'entente avec le Conseil régional dans le but de hiérarchiser l'enregistrement des données pour une meilleure lisibilité de l'inventaire. En sus de réunir et de canaliser les différents patrimoines majeurs du district de Nyon, ce travail de recensement a permis la mise en évidence de plusieurs sujets porteurs et fédérateurs pouvant donner lieu à des projets d'intérêt régional en vue d'une meilleure valorisation du siècle des Lumières et de leur tournant au sein de la région.

³ Les différentes sources mobilisées ont été spécifiquement indiquées pour chaque objet patrimonial dans l'inventaire présent en annexe. Deux ouvrages ont particulièrement été consultés : ISOS – Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse, volume 3 Nyon, paru en 2015, ainsi que le Guide artistique de la Suisse, tome 4a, paru en 2011 et qui réunit les régions du Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud et Genève.

RÉSULTATS

L'inventaire comptabilise à ce jour **326 objets patrimoniaux** dans le district de Yvon. Ces objets présentent tous des qualités historiques et/ou artistiques majeures pour la région yvonnoise, voire même au-delà des frontières cantonales et nationales pour certains d'entre eux. Un objet correspond à une entrée enregistrée dans l'inventaire. Ainsi, ces 326 entrées se répartissent de la manière suivante :



Des châteaux et maisons de maître aux objets liés à la vie quotidienne, en passant par le mobilier, l'argenterie, la porcelaine, les portraits, les vues⁴, les livres et les aménagements intérieurs, les patrimoines retenus sont de natures très diverses et attestent ainsi de l'effervescence que connaît la région yvonnoise

⁴ Dans ce contexte, une vue est une illustration d'un lieu ou d'un édifice sous la forme d'un dessin ou d'une peinture.

au siècle des Lumières et de leur tournant. Cette période est indéniablement représentative de l'ensemble du district, comme en témoignent plus particulièrement son important patrimoine architectural qui concerne près de 21 communes⁵. Celles-ci présentent plusieurs édifices et constructions classés d'intérêt national et qui méritent par conséquent une attention particulière, explicitée cas par cas en annexe de cette étude. Les liens mis en évidence entre les diverses institutions, les maisons de maître ou châteaux et leurs propriétaires, ainsi que les propriétaires et leurs objets, y sont également détaillés.

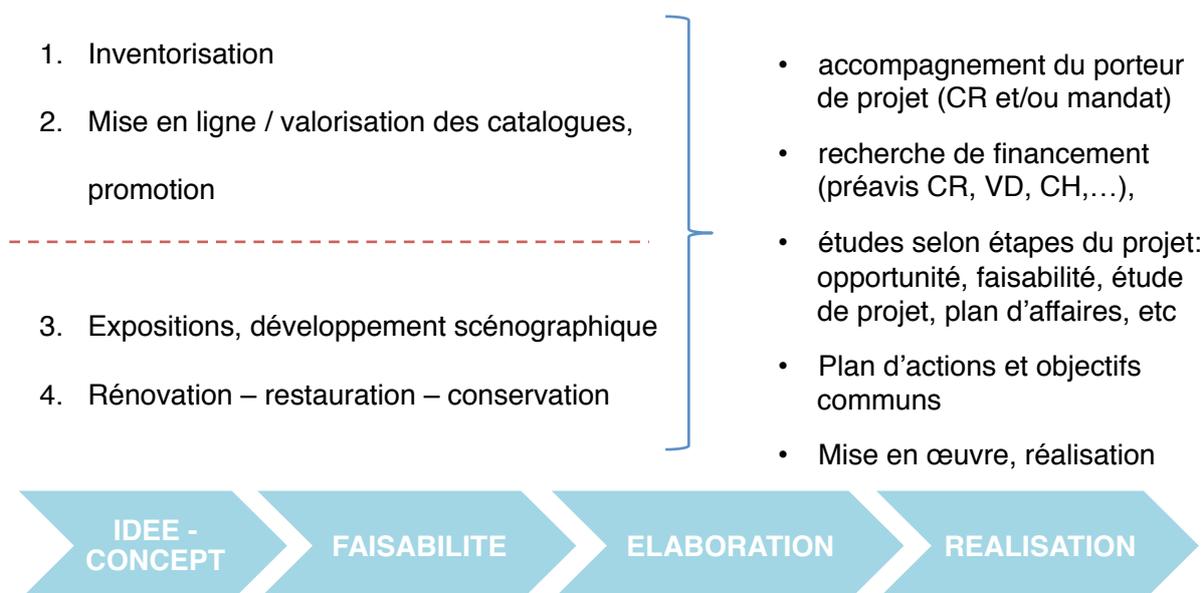
De manière générale, il ressort de cette étude un vaste et important patrimoine relié au siècle des Lumières et de leur tournant dans le district de Nyon. Ces objets recensés sont encore en place aujourd'hui et présentent dans l'ensemble un état de conservation satisfaisant. Plusieurs difficultés en vue d'une valorisation des données enregistrées et des objets patrimoniaux apparaissent également clairement. Il s'agit d'un patrimoine varié, très dispersé, et dont l'accès s'avère parfois difficile, voire impossible si l'objet en question est en mains privées, à l'exemple de plusieurs belles maisons de maître dans la région.

⁵ En sus de la ville de Nyon, il s'agit des communes de Begnins, Bogis-Bossey, Bugnoux, Bursinel, Bursins, Chésereux, Coinsins, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Crassier, Féchy, Gilly, Gingins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Prangins, Rolle, Trélex et Vinzel. Aujourd'hui du ressort du district de Nyon, certaines communes relevaient toutefois au 18^e siècle du bailliage de Bonmont (Bogis-Bossey, Chésereux et Gingins) ou de celui de Morges (Begnins, Bugnoux, Bursinel, Rolle, Gilly et Vinzel).

DEUXIÈME ÉTAPE : VERS UNE VALORISATION DE CE PATRIMOINE

Au vu des inégalités rencontrées entre les diverses institutions étudiées, notamment en raison de leur statut (institutions publiques et fondation privée), la deuxième étape de ce travail a consisté en une typologie générale et détaillée des attentes et des besoins exprimés par les acteurs clés lors des différents entretiens. Cette typologie peut se présenter de la manière suivante :

- TYPOLOGIE DES BESOINS / SOUTIENS DU CONSEIL REGIONAL



Dans ce cadre, **une meilleure valorisation, visibilité et accessibilité** du patrimoine mobilier et immobilier du district de Nyon au travers des institutions **ne peut se faire sans un inventaire complet des collections**. Si l'inventaire est indéniablement utile à la connaissance de ce patrimoine, il est également nécessaire pour assurer les objets en cas de sinistres ou pour faire appel à une aide financière⁶. Il s'agit donc de l'un des premiers points mentionnés dans cette typologie des besoins et des attentes, qui concerne deux des six institutions étudiées.

Et si un inventaire existe sous une forme ou une autre, **la volonté de le rendre plus accessible à l'aide d'une mise en ligne** apparaît chez trois autres institutions

⁶ Par exemple via la LPMI, Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2015 et consultable en ligne sur www.rsv.vd.ch (consulté le 21.06.2017).

interrogées. Il s'agit également d'un point important qui **permet de susciter l'intérêt des chercheurs et d'autres personnes curieuses d'en savoir plus** sur les collections, avant ou après les avoir découvertes *in situ*. Quant aux **expositions, réaménagements scénographiques ou autres activités culturelles telles que la médiation**, presque toutes les institutions étudiées ont exprimé un besoin de soutien financier pour pouvoir mener à bien leurs projets. Ceux-ci sont **aujourd'hui indispensables à la survie d'un musée**.

Enfin, les travaux de **rénovation** et de **restauration d'édifices ou d'objets** concernent la majorité des institutions interrogées. Celles-ci peinent à les financer, en raison des coûts importants qu'engendre ce type de travaux. Ils sont cependant **essentiels pour assurer une pérennité des édifices ou des objets dans le temps**.

Pour autant que ces besoins fassent clairement l'objet d'une demande, le Conseil régional du district de Nyon peut offrir à chaque étape d'un projet une solution adaptée. En plus de mandater régulièrement des spécialistes pour des études de terrain, le Conseil peut se poser en accompagnateur du porteur d'un projet ou d'une recherche de financement.

ATTENTES ET BESOINS DES ACTEURS CLÉS

Institutions publiques : le Musée du Vieux-Coppet, le Château de Nyon, le Musée du Léman et le Musée national suisse – Château de Prangins

Ces quatre institutions publiques présentent d'importantes différences, notamment en raison de leur force de travail, plus ou moins grande, et de leurs moyens financiers.



Musée du Vieux-Coppet: la demeure de Mademoiselle Michel

Cette institution fonctionne en grande partie grâce au bénévolat et aux subventions reçues de la commune. Ces maigres ressources ne permettent tout simplement pas au conservateur de suffisamment entretenir le musée dont l'avenir est aujourd'hui incertain. Il s'agit pourtant d'un authentique intérieur de petite bourgeoisie copétane des 18^e-19^e siècles dont les pièces historiques meublées, restées en l'état ou presque depuis la dernière propriétaire, en font tout le charme et l'intérêt.

Dans un premier temps, les actions suivantes devraient être rapidement entreprises :

- **reprendre et compléter l'inventaire** qui se présente sous deux formes papier et une version informatique qui n'est plus consultable. Cette action est actuellement en cours avec l'engagement, bénévole, d'une personne
- **mettre l'éclairage aux normes de sécurité actuelles**
- **assurer la conservation des objets** (notamment du textile) qui est aujourd'hui compromise par des mauvaises conditions d'exposition
- **sécuriser les collections dans les réserves** qui restent pour l'heure accessibles à tout employé de la commune et à la société de jeunesse de Coppet

Dans un deuxième temps, il serait possible de :

- **réaménager une nouvelle scénographie**, plus contemporaine et attractive, avec la rénovation des vitrines



Musée historique et des porcelaines –
Château de Nyon

Le Château de Nyon possède une force de travail et des moyens un peu plus importants que la précédente institution évoquée. Il présente de nombreux objets d'intérêt régional voire national, mais ses collections restent malheureusement méconnues du grand public. Il s'agirait donc de pouvoir **valoriser davantage les collections du Château de Nyon** au moyen de l'une des pistes de développement et de valorisation mentionnées dans le prochain point. En effet, le château possède plusieurs pièces maîtresses, notamment liées à la Manufacture de porcelaine qui est la seule, avec celle de Zurich, à avoir existé au 18^e siècle sur le territoire helvétique. Il s'agit par conséquent d'une particularité nyonnaise fort appréciable, sachant que cette porcelaine s'est invitée dans les plus grandes et riches familles européennes.



Musée du Léman

Au même titre que le Château de Nyon, le Musée du Léman dispose d'une force de travail et de moyens un peu plus importants que le Musée du Vieux-Coppet. Il regorge de **documents et d'objets** qu'il serait intéressant **à mettre en valeur dans l'idée d'une immersion du visiteur dans le siècle des Lumières** en terres nyonnaises (visite virtuelle ou réalité augmentée). Pour l'heure, outre son projet d'agrandissement, le Musée du Léman souhaiterait particulièrement :

- **valoriser et rendre accessible son Centre de documentation qui compte près de 5'000 ouvrages dont 500 titres rares.** Une mise en ligne via la plateforme « Renouvaud », réseau des bibliothèques vaudoises, a été évoquée.



Musée national suisse
– Château de Prangins

Le Musée national suisse – Château de Prangins est l'institution qui possède le plus de force de travail et de moyens financiers dans le district de Nyon. Il est également le plus grand édifice du siècle des Lumières ouvert au public en Suisse. Citons ici l'exposition permanente « Noblesse oblige ! » qui, grâce à une reconstitution historique des appartements de réception du baron Louis-François Guiguer et à un ensemble de mobilier et d'objets d'époque, met le 18^e siècle à l'honneur. Parmi les attentes et les besoins exprimés par le Château de Prangins figurent surtout la volonté de **mettre davantage en valeur l'ensemble du domaine**⁷.

⁷ Publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse, un guide architectural sur le Château de Prangins, rédigé par la directrice Helen Bieri Thomson est paru en 2015 à cet effet.

Fondation privée : le Château de Coppet



Château de Coppet

Pour une meilleure valorisation du Château de Coppet et de ses collections, il serait nécessaire dans un premier temps de :

- **procéder à une inventurisation complète** des dites collections au travers, par exemple, d'une demande cantonale via la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI)⁸ ou d'une collaboration avec les sections d'histoire et d'histoire de l'art des universités de Genève, Lausanne ou même Neuchâtel

En effet, le Château de Coppet ne possède pour l'heure aucun inventaire actualisé ou informatique de ses collections. Etant donné qu'il est difficile de les valoriser sans une base de données, complétée par des recherches scientifiques, il serait nécessaire de procéder à cette inventurisation, aussi dans un souci de pouvoir assurer les collections en cas de sinistres. Cet inventaire permettrait également d'identifier clairement les objets qui nécessiteraient des travaux de restauration pour une meilleure conservation.

Dans un deuxième temps, il s'agirait de :

- **valoriser davantage les collections** du Château de Coppet **qui présentent plusieurs pièces maîtresses d'une dimension historique et artistique internationale**, notamment au moyen de l'une des pistes de développement et de valorisation qui sont évoquées au point suivant.

Projet en attente de devenir : la bibliothèque historique du Château de Rolle



Château de Rolle et sa bibliothèque historique

En vue d'un projet de réhabilitation et de rénovation du Château de Rolle, il serait indispensable dans un tout premier temps de :

⁸ Voir note de bas de page n°6.

- former rapidement un **comité d'action**, composé d'acteurs clés, de personnes compétentes en la matière et d'élus politiques

Rappelons ici qu'il s'agit d'un château classé monument historique et qu'il reste, à l'heure actuelle, occupé en partie par trois classes scolaires qui devraient quitter les lieux en 2018. Ce comité d'action aurait à **élaborer et finaliser un projet de réhabilitation et de valorisation du site en comprenant les travaux de restauration nécessaires de l'édifice pour pouvoir accueillir des expositions ou d'autres événements culturels**. La charpente doit notamment être revue en priorité.

Concernant plus particulièrement les collections de la bibliothèque, comptabilisant près de 13'000 volumes et 700 anciennes cartes géographiques, elles ont été inventoriées de manière professionnelle dans leur ensemble. Une partie de cet inventaire est par ailleurs déjà accessible sur le site de l'Association des Amis du Château de Rolle⁹. Classée comme **bien culturel suisse d'importance nationale**, la bibliothèque historique aurait grandement besoin dans un deuxième temps :

- d'un **conservateur spécialisé** afin de garantir sa pérennité en sachant que plusieurs titres, touchés par une inondation survenue dans les années 1970, pourraient bénéficier d'une restauration
- **d'envisager une migration de l'inventaire complet sur le réseau des bibliothèques vaudoises « Renouvaud »** dans le but d'augmenter sa visibilité et son accessibilité pour les chercheurs
- **d'un éventuel réaménagement de la totalité ou d'une partie de la bibliothèque, des expositions ou d'autres activités culturelles** qui viendraient compléter cet éventail d'actions pour **permettre un accès public à une collection inestimable, composée de plusieurs ouvrages rares et précieux**.

⁹ Consultable à l'adresse suivante : <http://chateauderolle.ch/wordpress/2017/06/07/catalogue-de-la-bibliotheque-historique-de-rolle/> (consulté le 21.06.2017).

PISTES DE DÉVELOPPEMENT ET DE VALORISATION

En dépit des différences rencontrées dans les besoins exprimés par les institutions étudiées, plusieurs pistes de développement et de valorisation générales du patrimoine mobilier et immobilier de la région nyonnaise au 18^e siècle ont pu être évoquées lors des trois séances du groupe de travail. Au vu des résultats de cette étude, l'ensemble des intervenants s'accorde à dire que le district nécessiterait un coup de projecteur particulier sur cette période historique. En termes de communication et de marketing, il serait même intéressant de parler de la région nyonnaise comme un « berceau » du siècle des Lumières et de leur tournant.

L'une des premières pistes évoquées est **la valorisation du travail d'inventaire de cette étude, conjointe à une numérisation ou à une mise en ligne d'inventaires, de documents et de pièces maîtresses des collections** relatifs à la période des Lumières et de leur tournant. Au lieu de créer de nouvelles pages internet ou de nouvelles applications, il s'agirait d'**utiliser et d'agrémenter les plateformes et applications déjà existantes** telles que :

- **[Lumières.Lausanne](#)**¹⁰, une **plateforme internet** gérée par des chercheurs dans le cadre d'un projet de l'Université de Lausanne. Il s'agit d'un véritable laboratoire en humanités digitales qui « met à la disposition des chercheurs et de toute personne intéressée par le riche passé culturel de la Suisse francophone à l'époque des Lumières **des sources inédites, de la littérature secondaire et des fiches biographiques sur des personnalités** qui l'ont marqué ». A la fois instrument de recherche, outil d'enseignement académique et support de publications, cette plateforme gagnerait à présenter les documents et personnalités majeures du district de Nyon au siècle des Lumières.
- **[Cultural Network](#)**¹¹, une **plateforme internet et application** de promotion multilingue, développée par la startup Inculture SA avec le soutien de la Haute école d'ingénieur d'Yverdon, et gracieusement mise à disposition des producteurs de culture, au sens large, et du public. Elle **informe ses utilisateurs en temps réel des productions culturelles en fonction de leurs goûts, localise les événements, et peut être augmentée de contenus multimédias avant de partager ceux-ci et leurs impressions sur les réseaux sociaux**. Cultural Network comporte également un **backoffice**, accessible via le web, qui permet à **tous les producteurs de**

¹⁰ Consultable à l'adresse suivante : lumières.unil.ch (consulté le 21.06.2017).

¹¹ Consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : culturalnetwork.ch (consulté le 21.06.2017).

culture, sans formation préalable, de générer des *news* culturelles multimédias, afin de **promouvoir leurs activités sur la plateforme et simultanément sur les réseaux sociaux ou encore sur leur site web**. « Cet outil permet également de développer à la volée des parcours multimédias (visites thématiques augmentées ou tours guidés) pour valoriser les productions ou collections et partager ainsi encore plus de connaissances ». Dans le cadre de cette étude, les différentes institutions étudiées pourraient ainsi disposer d'un compte sous la forme d'un *backoffice* afin de promouvoir leurs collections ainsi que leurs activités dans toute la Suisse.

Ce point sur *Cultural Network* nous amène à la deuxième piste de développement et de valorisation du patrimoine nyonnais qui serait celle d'élaborer un ou plusieurs *tourings* spécifiques sous la forme d'un **itinéraire de découverte du patrimoine régional du 18^e siècle, par exemple des personnalités célèbres de cette période** dans le district de Nyon.

Il pourrait alors s'agir :

- dans l'optique d'un tourisme doux, d'un **parcours signalisé, qu'il est possible d'emprunter à pied ou en vélo**, et qui pourrait être mis en relation avec *Cultural Network* ou encore, dans une moindre mesure et en ce qui concerne plus particulièrement le patrimoine immobilier : *Swiss Art to Go*¹², une application téléchargeable sur smartphone et tablette qui se propose d'« être votre assistant personnel spécialisé dans l'architecture suisse ». Il s'agit de la version numérisée des cinq tomes du Guide artistique de la Suisse, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse. Cette application contient près de 35'000 notices dont plusieurs concernent des édifices de la région nyonnaise, retenus dans l'inventaire présenté en annexe. « C'est aussi un audioguide qui sait très exactement où vous êtes et qui peut, quand vous le souhaitez, vous inspirer des idées de vues correspondant à vos intérêts et vos goûts en matière d'architecture ».
- d'un **itinéraire virtuel** avec une **carte interactive** sur laquelle les visiteurs pourraient en apprendre davantage sur un château ou une maison de maître, une personnalité ou encore un objet. Cet itinéraire pourrait être alors hébergé sur *Cultural Network* et/ou sur une page spécifique, relayée par les offices de tourisme, le portail culture du Conseil régional du district de Nyon et les

¹² Consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : www.satg.ch (consulté le 21.06.2017).

différentes institutions. A titre d'exemple, l'Office du tourisme de l'Arc Jurassien a développé *StoriaBox*¹³, une application téléchargeable sur smartphone et tablette qui permet de découvrir les patrimoines de cette région au moyen des nouvelles technologies avec des itinéraires scénarisés et thématiques. « Tous ces parcours sont pensés en étapes avec, à chaque fois, des événements qui se déclenchent automatiquement sur votre tablette au moment-même où vous arrivez sur un lieu particulier ».

- de **courts reportages vidéos** mettant en valeur l'un ou l'autre aspect de ce patrimoine pourraient être élaborés et diffusés sur NRTV et dans les offices de tourisme, relayés par **Cultural Network** le portail culture du Conseil régional du district de Nyon et les sites internet et comptes *YouTube* des différentes institutions.
- plus simplement, des **visites guidées particulières à ces patrimoines pourraient être offertes au public du printemps à l'automne** à l'aide d'un-e guide, costumé-e ou non, qui se chargerait de faire visiter plusieurs lieux emblématiques du siècle des Lumières. L'accent serait mis sur les châteaux et les maisons de maître.
- ou encore une voire plusieurs **publications patrimoniales**, accompagnées ou non d'une exposition de grande envergure dans l'une ou l'autre institution.

Il s'agit à ce stade de propositions élaborées sur la base des besoins exprimés par les différentes institutions étudiées. Ces propositions sont également le reflet d'une analyse de terrain menée par la mandataire sur les solutions déjà existantes et pouvant être adaptées à la valorisation du patrimoine mobilier et immobilier du district de Nyon au siècle des Lumières et de leur tournant.

Si la grande majorité des pistes évoquées peuvent être complémentaires, il sera nécessaire au préalable de préciser la stratégie de développement touristique régionale commune, avec l'accord et le soutien des acteurs culturels concernés. Pour ce faire, les institutions étudiées souhaiteraient disposer d'un-e porteur ou porteuse d'un *supraprojet* commun de valorisation du patrimoine mobilier et immobilier du district de Nyon au 18^e siècle.

¹³ Consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : mtis.ch/storiabox (consulté le 21.06.2017).

CONCLUSION

La partie essentielle de cette étude a consisté en un état des lieux du patrimoine mobilier et immobilier du siècle des Lumières et de leur tournant dans le district de Nyon. Les résultats de cette étude devraient servir à mettre en œuvre les modalités d'accompagnement des politiques publiques communales, régionales et cantonales. Ils devraient également permettre aux institutions concernées de renforcer leur reconnaissance au sein des réseaux de promotion, d'améliorer leur visibilité ainsi que leur capacité à intégrer des partenariats dans la création de projets pluridisciplinaires et, bien évidemment, à lever des sources de financement en conséquence.

Les résultats de cette étude mettent en lumière l'effervescence que connaît la région nyonnaise au 18^e siècle. Ainsi, un vaste patrimoine fort de 326 objets a pu être identifié. Ces objets sont de natures très diverses et présentent des qualités historiques et artistiques dont l'intérêt s'étend souvent au-delà des frontières régionales. En plus d'être riche en objets patrimoniaux, le siècle des Lumières est largement représenté dans le district de Nyon avec 7 institutions muséales et 21 communes directement concernées.

En raison des différences rencontrées entre les diverses institutions étudiées, notamment en raison de leur statut (public ou privé), de leur force de travail plus ou moins importante et des moyens financiers plus ou moins conséquents dont elles disposent, la mise en place d'une réelle politique de valorisation touristique commune de ces patrimoines est complexe. Deux niveaux ont été identifiés au travers d'une typologie générale et détaillée des attentes et des besoins exprimés par les acteurs culturels clés :

- d'une part, les besoins individuels de chaque institution étudiée tels que l'inventorisation des collections à mener ou à terminer, la mise en ligne de ces collections, un soutien financier à la fois pour des expositions, des réaménagements scénographiques, des activités de médiation culturelle, des travaux de rénovation et de restauration d'édifices ou d'objets.
- d'autre part, une attente commune à tous d'une meilleure valorisation du siècle des Lumières dans l'ensemble du district de Nyon.

Même s'ils nécessiteront inévitablement des plans d'action et des calendriers distincts, ces deux niveaux vont de pair et il est aujourd'hui plus que nécessaire de faire connaître le patrimoine nyonnais du 18^e siècle à l'ensemble des communes du district comme du grand public. Il a en effet été constaté que ce patrimoine est largement méconnu en dehors des institutions concernées et évoquées. Aussi,

l'étude se propose dans la partie annexe de mettre en avant les personnalités, objets et édifices phares des Lumières pour la région, en les reliant à l'histoire nationale voire européenne. Il s'agit de donner de la matière pour valoriser ce qui subsiste de cette époque dont l'ensemble du district de Nyon peut être fier d'en constituer l'un des meilleurs représentants en Suisse.